

## MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux contribuables de la susdite municipalité, par la présente, l'AVIS PUBLIC est donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 19 septembre 2022 à 19 h, à la salle communautaire de la Municipalité de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

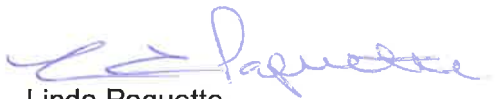
DÉSIGNATION : Lot 5 110 718

NATURES ET EFFETS : Demande concernant la possibilité de :

- Permettre que la marge avant tenant sur la rue (lot 5 437 999) soit de 4,79 mètres plutôt que 7,50 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra transmettre ses commentaires par écrit dans le but de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Ces commentaires pourront être envoyés par courriel à [urbanisme@chertsey.ca](mailto:urbanisme@chertsey.ca) ou remis directement à la Municipalité à compter de ce jour, et ce, jusqu'au 19 septembre 2022 inclusivement, à midi. **Le conseil analysera les commentaires reçus avant de rendre une décision.** Il sera possible pour vous d'accéder à la décision du conseil en consultant le procès-verbal de la séance sur le site internet de la Municipalité au [www.chertsey.ca](http://www.chertsey.ca).

Donné à Chertsey, ce 1<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.



Linda Paquette  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de Chertsey

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Linda Paquette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 1<sup>e</sup> jour du mois de septembre, entre 8 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2022.



Linda Paquette  
Directrice générale et greffière-trésorière  
Municipalité de Chertsey

---